

### Questions orales

Quand le gouvernement fera-t-il connaître ses projets concernant le Centre des congrès?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je pourrais peut-être venir en aide au député

Il sait sans doute qu'un certain nombre d'entre nous ont tenu des rencontres au sujet de Centre des congrès de Winnipeg. Je trouve intéressant qu'il ait mentionné dans sa question que les libéraux étaient là pour donner leur appui au projet. Pourtant, aucune somme d'argent n'a été versée pour le Centre des congrès.

\* \* \*

• (1440)

### LES HANDICAPÉS

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville):** Ma question s'adresse au secrétaire d'État responsable des personnes handicapées, à l'occasion de cette Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées.

Étant donné que des chiffres récents montrent qu'environ 60 p. 100. Des personnes handicapées sont maintenant sans emploi au Canada, le ministre pourrait-il nous préciser, à la suite des annonces qui ont été faites la semaine dernière, les nouvelles mesures que le gouvernement entend prendre dans l'immédiat pour remédier à la discrimination évidente dont sont victimes les personnes handicapées sur le marché du travail au Canada?

**L'hon. Robert de Cotret (secrétaire d'État du Canada):** Monsieur le Président, mon vis-à-vis sait fort bien que le gouvernement se préoccupe du sort des personnes handicapées. Nous en avons parlé très précisément dans le discours du Trône.

Cette semaine est destinée à favoriser l'intégration de ces personnes. C'est la quatrième année que nous tenons une Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées et nous sommes en train d'élaborer un programme complet qui leur garantira un plus grand accès à l'emploi, au logement, aux transports, aux loisirs et à l'éducation. Ce sont les thèmes mis de l'avant cette semaine.

Nous annoncerons sous peu un programme exhaustif.

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville):** Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Les nouvelles initiatives du gouvernement viseront-elles, notamment, à faire comprendre aux employeurs les énormes ressources et talents qu'ils gaspillent en refusant d'intégrer les personnes handicapées sur le marché du travail?

Le ministre pourrait-il nous apporter des précisions sur les dispositions de ce programme complet qui permet-

tront aux personnes handicapées d'avoir plus facilement accès aux lieux d'amusement, à la formation, au logement et à toutes ces autres choses que les autres Canadiens tiennent pour acquis et qui échappent, en majeure partie, à la plupart des personnes handicapées au Canada.

**L'hon. Robert de Cotret (secrétaire d'État du Canada):** De façon générale, je peux répondre par l'affirmative. Pour la gouverne de la Chambre, je voudrais préciser qu'il y a, au Canada, 13,6 p. 100 de personnes handicapées. Ainsi, 3,3 millions de Canadiens souffrent d'un handicap physique ou mental. Il incombe au gouvernement de prendre des mesures pour donner à ces gens la possibilité d'avoir plus facilement accès à ce dont j'ai parlé tout à l'heure.

Ce programme se penchera là-dessus et prévoira notamment une plus grande collaboration avec les autres niveaux de gouvernement, ainsi que l'industrie. Ce sera là un élément essentiel du train de mesures que nous allons proposer.

\* \* \*

### L'EXTRADITION

**Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby):** Ma question s'adresse à la ministre de la Justice.

Un homme de la Colombie-Britannique contre lequel ont été portés 36 chefs d'accusation d'agression sexuelle envers des garçons et des filles était détenu aux Philippines, en attendant qu'on reçoive les documents d'extradition en provenance du Canada. Ces documents devaient arriver dans les 45 jours. Alors qu'il ne restait qu'une semaine, ils ont été envoyés par courrier de troisième classe; ils n'ont ainsi pas été reçus à temps et Martin Bakker a été relâché.

Personne, c'est-à-dire ni Interpol ni l'ambassade canadienne, ne sait où se trouve cet homme.

Je demande à la ministre les mesures qu'elle a prises pour s'assurer que ce genre d'incompétence grossière, aux conséquences si tragiques, ne se reproduise plus.

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureure général du Canada):** Monsieur le Président, la députée m'intéresse vivement si elle sait que les documents se trouvent à bord d'un navire qui se dirige lentement vers Manille, car elle est alors la seule à savoir où se trouve ce colis. Personne d'autre ne le sait.

J'ai déjà mentionné que je trouvais cette situation navrante. Il y a eu erreur. Nous ne savons pas où. J'ai demandé à mon ministère de mener une enquête serrée pour trouver ce qui a pu se passer. J'ajouterais qu'à la suite de l'envoi du deuxième ensemble de documents aux Philippines, les procédures d'extradition pourront re-